

Inscriptions auprès de :

Jérémie Le Blaye

Tel : 06 40 42 18 08

Mail : jeremieleblaye@gmail.com

ECOLE DE TENNIS DE L'US METRO 2022/2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom : Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

L'enfant était-il licencié dans un autre club : si oui lequel :

Nom et prénom du père : Adresse mail :

Le père travaille-t-il à la RATP : si oui matricule et département :

Téléphone domicile : Téléphone bureau :

Nom et prénom de la mère : Adresse mail :

La mère travaille-t-elle à la RATP : si oui matricule et département :

Téléphone domicile : Téléphone bureau :

Disponibilités de l'enfant :

Niveau de l'enfant : Nombre de saisons de tennis :

L'inscription se fait en ligne sur le site de l'US Métro avec la nouvelle application « Mon Club ».

Nouveaux adhérents : fournir obligatoirement un certificat médical tennis (si possible en compétition).

Anciens adhérents : fournir un certificat médical si l'ancien a plus de 3 ans (si possible en compétition), sinon fournir l'attestation du questionnaire de santé.

Le règlement s'effectue à la fois par un chèque à remettre au professeur et par paiement en ligne sur le site de l'US Métro :

- chèque **de 80 euros** à l'ordre de « section tennis de l'USMT » pour 1 enfant extérieur RATP, (**40 euros** à partir du 2° enfant ou né en et après 2016)
- chèque **de 40 euros** pour les enfants d'agents RATP,

Montant du paiement en ligne :

- **220 euros** pour 1 enfant extérieur à la RATP, (**160 euros** à partir du 2° enfant)
- **110 euros** pour les enfants d'agents RATP mineurs au 1/9/2022, (**80 euros** à partir du 2° enfant)

Les chèques vacances, les coupons sports, le Pass+, etc... sont à déduire du montant en ligne